



Service des formations professionnalisées

## **MASTER 2**

# **DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE**

**Epreuve de l'UE5 :  
Gestion des conflits collectifs  
(cours de Monsieur RAYNARD)**

**JEUDI 28 MARS 2013**

**9 heures 30 à 11 heures**

Année universitaire 2012-2013

Session 1

**UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE**

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98  
- [www.univ-tlse1.fr](http://www.univ-tlse1.fr)

## SUJET D'EXAMEN

La Direction Générale d'un grand groupe automobile, subissant pour la 3<sup>e</sup> année consécutive des importantes pertes financières, est contrainte d'annoncer aux représentants du personnel les mesures suivantes :

- gel des salaires
- gel des embauches
- réduction de 8 RTT par an

Ceux-ci décident alors de riposter en organisant des piquets de grève devant l'entrée des usines, et réclament l'ouverture de négociations sur les salaires, et la suppression des autres mesures, au motif que les salariés ne sont pas responsables de la situation de l'entreprise.

La Direction envisage de faire appel à des renforts et d'engager des poursuites disciplinaires.

Quelle est votre analyse de la situation ?